



Chers parents,

Nous souhaitons vous rappeler les missions médicales assurées par le Centre PMS, dans le cadre de la Promotion de la Santé à l'École (PSE) :

1. Examen médical obligatoire (2^{ème} maternelle – 2^{ème}, 4^{ème}, 6^{ème} primaire – 2^{ème} et 4^{ème} secondaire)
Toute opposition à l'examen par notre service doit nous parvenir avant le 30 septembre par lettre recommandée.
Dans ce cas, vous devez faire pratiquer l'examen par un centre agréé dans un délai de 2 mois, prenant cours à la date de l'envoi recommandé. (il existe des disposition légales).
2. Informations et éducation à la santé
3. Élèves à besoins **médicaux** spécifiques : nous vous invitons à prendre contact avec la Direction de l'école et le centre PMS. Une concertation pourra être établie.
4. Dépistage et prophylaxie des maladies transmissibles :

Il existe une liste d'affections pour lesquelles nous sommes obligés de prendre des mesures pour éviter la contagion et l'épidémie.

Les maladies qui constituent **des urgences sanitaires** sont :

Diphtérie Méningite Poliomyélite Rougeole Variole simienne

Si votre enfant en est atteint, vous devez le signaler dans les 24h à l'école et au Centre PMS (010/22 30 90 / 0496/60 18 58). Le Médecin du Centre doit pouvoir prendre toutes les mesures afin d'éviter la contagion.

En cas de méningite bactérienne à l'école, un traitement préventif par antibiotique doit être administré. Veillez nous signaler par courrier si vous vous opposez à ce traitement éventuel.

Les autres maladies à nous signaler sont :

- Gastro-entérites
- Hépatite A
- Scarlatine
- Tuberculose
- Coqueluche
- Rubéole
- Gale
- Teignes du cuir chevelu
- Oreillons
- Impétigo et pédiculose : avertir le médecin scolaire si problème de traitement.
- Tout problème infectieux à présentation particulière ou inhabituelle

Centre PMS organisé par WBE de Wavre

Directrice : Marie GILSON

Chaussée de Louvain, 72 – 1300 WAVRE

☎ : 010/22.30.90

Urgences sanitaires : 0496/60.18.58

direction.wavre@pmscf.be

secretariat.wavre@pmscf.be



**WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT**

Centre P.M.S. organisé par WBE de Wavre

Dans le cadre du plan fédéral d'urgence nucléaire, l'administration de comprimés d'iode aux enfants est prévue. Veillez nous signaler par courrier toute contre-indication à ce traitement.

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous prions de croire, Chers parents, en l'assurance de nos sentiments dévoués.

L'équipe PMS

Chaussée de Louvain, 72
1300 WAVRE

Le Médecin et l'infirmière

Docteur SMEETS Stéphanie GROVENS

Le CPMS et le service PSE accordent la plus haute importance à la protection de la vie privée et le traitement de vos données à caractère personnel s'effectue conformément à la législation belge et européenne sur la protection de la vie privée. L'ensemble des données personnelles et confidentielles concernant votre enfant est protégé par le secret professionnel (art. 458 du C.PEN.)°La loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel° La loi du 22 août 2002 relative aux droits du patient ; ° Le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données, RGPD). Vous disposez, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant.

Centre PMS organisé par WBE de Wavre

Directrice : Marie GILSON

Chaussée de Louvain, 72 – 1300 WAVRE

☎ : 010/22.30.90

Urgences sanitaires : 0496/60.18.58

direction.wavre@pmscf.be

secretariat.wavre@pmscf.be